

Élection TPE

La CGT première
Organisation syndicale

Éditorial

On ne lâche rien !

Chronique

Faisons vivre la
commune

Rencontre

Les artistes occupent le
théâtre de Laval

1er mai, déconfinons les revendications!



La CGT et son journal la NVO sur le tour de France à Laval

Comme chaque année depuis 1947, la CGT et la NVO sont invitées sur le Tour de France. Le troisième événement mondial le plus populaire est une fenêtre ouverte sur la France, ses régions, son peuple. La fête du vélo la plus connue au monde nous permet de pouvoir

adresser aux quelques 14 millions de spectateurs qui attendent très souvent depuis plusieurs heures, le passage de la caravane et enfin des coureurs.

Le 30 juin 2021, la Mayenne accueille une étape contre la montre. Le départ aura lieu à Changé

et après un passage par Saint Germain le Fouilloux, Bonchamp, les coureurs franchiront la ligne d'arrivée à l'espace Mayenne à Laval.

La CGT mayennaise sera présente sur le passage de cette étape : l'USTM (Union Syndicale des Travailleurs de la Métallurgie) tiendra un stand sur la commune de Louverné et l'UD (Union Départementale) sera présente dans la zone indus-

trielle de Saint Melaine. Les emplacements seront précisés sur Facebook le jour même : nous comptons sur la présence de nombreux militants pour donner de la CGT une image dynamique.



Nous, on veut continuer à danser encore ...

Cette mélodie reprise en cœur par la foule anonyme, venue de tous bords et horizons, lors de différents flash mobs, en France mais aussi à l'étranger, prend toute son ampleur en ce moment si particulier. Ce morceau de HK nous rappelle combien l'expression corporelle à travers la danse et l'expression vocale à travers le chant sont totalement nécessaires à notre humanité.

Ce signe de résistance mettant en avant l'absurdité des mesures sanitaires visant le monde de la culture devient une évidence pour nombre d'entre nous.

N'en déplaise à « monsieur le bon roi », le peuple chante, danse, pense...

Par ailleurs, La CGT spectacle n'est pas en reste puisqu'un mouvement parti de l'odéon le 04 mars ne cesse de faire des émules. Difficile de

dénombrer précisément le nombre de salles de spectacles occupées à ce jour, mais ce qui est certain, c'est que la mobilisation ne faiblit pas. Au-delà de leur combat pour la culture, leur but est de fédérer d'autres luttes sociales.

« Notre mouvement est directement lié à la crise sanitaire, mais plus encore que la réouverture des salles, notre revendication première, c'est le retrait de la réforme de l'assurance-chômage qui va couper les aides aux plus précaires alors qu'ils n'ont pas pu travailler depuis un an » précise Joachim Salinger, comédien de 42 ans, représentant syndicale de la CGT Spectacle.

De plus, notre bonne ville de Laval a pris sa place dans la lutte et quelle « place ». Le collectif propose des agoras sur des thématiques ciblées. Devrais-je dire des problématiques bien identifiées

et ce depuis bien longtemps. Entre autres, la précarité aujourd'hui : logement, santé, travail, éducation, mais aussi la situation des hôpitaux ...

Ce confinement aura au moins eu pour effet si ce n'est de faire reculer le virus, de s'interroger sur notre propre existence en tant que simple humain. Toutes ces interventions, ces revendications, ces indignations, nous interpellent sur le principe même de la devise de notre république « LIBERTE EGALITE FRATERNITE »

Alors mesdames, messieurs nos politiques, « nous on veut continuer à danser encore, voir nos pensées enlacer nos corps, passer nos vies sur une grille d'accords... »

la formation syndicale

Journées d'études
Le droit des assurés
Fiche de paie, droit avec Indécosa
05 juillet 2021

À la demande
Formation COGITEL

Plus d'infos

Collectif formation UD CGT 53
17 rue Saint Mathurin
BP 91017 - 53010 Laval Cedex
Tél : 0243532073
Email: ud53formation@orange.fr
Lacgt53.fr

Journal d'information de l'Union Départementale des syndicats CGT de la Mayenne.

Maison des syndicats 17 rue Saint Mathurin BP 91017 53010 Laval Cedex
Tél : 0243532073 - Fax : 0243569472
E-mail : cgt.mayenne@wanadoo.fr

Directeur de la publication Franck ELIE.
Responsable de rédaction Nouredine SLIMANI.
Équipe de rédaction MARTINE AMELIN - DENIS ORRIERE - FRANCK ELIE - VALÉRIE FONTAINE - FRÉDÉRIC MUR - THIÉRY MASSEROT
Ont participé à ce numéro Amélie BOISSON - Linda SEGURA MAINGNÉ
Création et réalisation Nouredine SLIMANI.
Dépôt légal CPPAP 1220 S 05638
Imprimerie PEGASE IMPRIMERIE - Zone des BOZÉES
19, rue de Bruxelles 53000 - Laval.
Tél : 0243531597.
Diffusion U.D CGT de la Mayenne.
Mail rédaction
redactioncontact53@gmail.com
Ce journal est tiré à 1900 exemplaires.



SUIVEZ-NOUS SUR
facebook
UD CGT 53 - Mayenne
www.lacgt53.fr

Adresses utiles

Union Départementale CGT de la Mayenne
17 rue Saint Mathurin BP 91017
53010 Laval Cedex
0243532073
Cgt.mayenne@wanadoo.fr
Secrétaire Général Franck Elie
Secrétaire administrative Hélène Macé

Union locale de Château-Gontier
Rue Boulet Lacroix 53200 Château-Gontier
0243070649

Union Locale de Mayenne
12 rue Guimond des Riveries 53100 Mayenne
0243000416

Union Locale de Renazé
60 rue Victor Fourcault 53800 Renazé
0243095954



Élection syndicale dans les TPE La CGT en tête

Une des équipes des camarades qui ont sillonné le département pendant la campagne d'affichage pour les élections syndicales dans les TPE. La mobilisation de chacun était importante. Les résultats des élections professionnelles dans les TPE ont été rendus publics. La CGT est de nouveau arrivée en tête du scrutin avec 26,31% des voix, devant la CFDT (16,46%), et dans un contexte de très faible participation (5,44%). La rédaction de « Contact » reviendra dans les prochaines éditions sur l'analyse de ces résultats.



L'édito

Franck Elie Secrétaire Général de l'Union Départementale

On ne lâche rien !

Après de multiples reports, liés à la crise sanitaire, nous avons été contraints de repousser encore notre congrès.

En lieu et place, nous avons décidé de tenir un « comité général », le jeudi 3 juin. Il est important que notre UD CGT ait ce moment démocratique d'échanges et de renouvellement de ses structures.

L'actualité sociale est chargée, mais nous devons nous poser avec les syndicats pour préparer une reprise de la lutte et faire cesser ces multiples attaques dans la période.

Le 1^{er} mai 2020 avait été virtuel, en distanciel comme on dit désormais. Ce 1^{er} mai 2021, malgré un contexte sanitaire toujours compliqué, les syndicats réinvestissent la rue, en présentiel, avec l'envie de montrer que nous sommes là et bien là.

« Nous ne confinerons

pas nos revendications »,

alors que plane la menace d'un retour à l'austérité et l'attaque de nos conquises sociales.

Le port du masque, le gel hydroalcoolique, les confinements, le couvre-feu, ... nous avons appliqué toutes ces mesures contraignantes au nom de l'intérêt général ! Nous continuerons à le faire par respect pour tous les salariés (personnels soignants, routiers, ouvriers, employés du commerce...) qui chaque jour aident à lutter contre la maladie.

Et pendant ce temps-là, on ne nous parle pas des coups tordus qui sont toujours en magasin.

Réforme de l'Assurance chômage

Le conseil d'Etat ayant retouché le projet, le gouvernement a dû revoir sa copie mais on reste toujours sur le vieux dogme patronal de baisser les aides à ceux qu'ils ont licenciés et de les culpabiliser encore plus. A noter, pour une fois, à l'una-

nimité, les organisations syndicales ont refusé de valider ce recul des droits des privés d'emplois.

Réforme des retraites

Le projet de retraite universelle par points n'est pas abandonné, il a été simplement suspendu. Souvenons-nous du système d'âge pivot qui donnera accès aux nouvelles générations de plus en plus tard à leur retraite. Les discussions au gouvernement portent sur les options soit de réforme systémique, soit d'allongement pur et simple des années de cotisations pour aller vers des retraites à plus de 65 ans.

Et les salariés dans tout cela ?

Au nom de la sacro-sainte compétitivité, le patronat n'hésite pas à supprimer les primes historiques que touchaient les salariés, entraînant ainsi une baisse de rémunération sans toucher à leur contrat de travail. Les conditions de travail se

détériorent, les salariés mangent sur leur chantier, le nombre d'heures travaillées augmentent, et même les primes d'Etat défiscalisées sont refusées aux salariés.

Les « plans de sauvegarde de l'emploi » (PSE) qui, nous le savons tous, contrairement à leur nom réduisent le nombre d'emploi, précèdent ou succèdent à des accord d'APLD (Activité Partielle de Longue Durée) ou autres artifices mis en place par les gouvernements toujours au détriment de l'emploi et donc des salariés.

La revendication des 32h est plus que jamais d'actualité : s'il y a moins de travail, il faut le partager.

Restons vigilants et mobilisons-nous avec la CGT.



Notre 54^{ème} **Congrès Départemental**, qui devait se dérouler les 19 et 20 mars 2020, puis reporté à la date du 2 et 3 juin est transformé en **Comité Général**. Les conditions sanitaires ne nous permettent pas de nous réunir en Congrès (jauge à 55 personnes).

Nous avons décidé de tenir un Comité Général le jeudi 3 juin à la place. Où seuls les secrétaires de syndicat ou leur représentant peuvent être présents.

Nous souhaitons qu'il se déroule en présentiel à la salle du Petit Bignon (Route de MONTJEAN à AHUILLÉ), où le respect des gestes barrières sera possible.

La tenue de notre Comité est un moment important pour la vie de notre Union Départementale. Et pour que celui-ci prenne toute son importance, il est primordial que tous les syndicats soient représentés.



Stand CGT à Laval

Journée internationale des droits des femmes

Par Thierry MASSEROT

Officialisé en 1977 par l'ONU, le 8 mars est mondialement connu comme la journée internationale pour les droits des femmes.

Le mois de mars est donc l'occasion pour la société de mettre en avant les inégalités homme-femme, les violences domestiques, le droit des femmes en général.

Notre membre du bureau de l'UD, Carole Rouat, défile le 8 mars depuis une vingtaine d'années, elle nous en expose sa vision.

« Cette journée nous rappelle qu'il n'y a aucune raison qu'une femme soit moins bien payée qu'un homme. L'argent, c'est le nerf de la guerre. Alors quand une femme gagne moins que son mari, le risque c'est une dépendance financière qui la suivra toute sa vie, puisque son salaire c'est aussi sa retraite de demain. Et malheureusement depuis 20 ans, ça n'évolue pas beaucoup. Sans compter, l'accès des femmes aux postes à responsabilités qui reste bien en deçà de ceux proposés aux hommes.

Dans d'autres domaines, les mentalités et le droit évoluent. Une femme battue qui porte plainte aujourd'hui est mieux entendue et prise en considération qu'hier, mais ça doit continuer à aller dans le bon sens. Il s'agit d'ailleurs de ne pas non plus oublier les hommes battus qui sont traités avec le même scepticisme.

La journée internationale pour le droit des femmes, c'est plus qu'un défilé de doléances et de constat des différences, c'est un combat de société pour une collectivité plus égalitaire entre femmes et hommes. Heureusement, ça commence à rentrer dans les esprits petit à petit même si il y a un sérieux manque de représentativité de femmes actives dans les défilés.

Le souci, c'est qu'aujourd'hui, aux rassemblements du 8 mars à Laval, les ¾ sont des retraités. Il y a un sérieux problème générationnel sur ce combat ».

Journée élu-e-s et mandaté-e-s

Par Thierry MASSEROT

Le 18 février dernier se réunissaient les élus et mandatés représentants la CGT auprès de différentes structures publiques ou privées mayennaises. Nous sommes représentés dans de nombreux organisme à l'échelle de notre département : SATM, CAF, MACIF, URSSAF, pôle-emploi, CPAM ...

Cette réunion aura permis dans un premier temps de se connaître et rapidement redécouvrir la richesse des domaines où notre syndicat a son droit légitime à l'expression.

Une expression qu'il s'agit de tenir dans le cadre de la charte « élus et mandatés », mais aussi de transmettre et partager de manière à déceler plus efficacement les politiques de l'ombre à l'œuvre derrière, parfois, un discours qui semble positif.

Cette journée aura donc été l'occasion d'établir les liens évidents entre certains secteurs qui possèdent pour chacun d'entre eux la partie d'une information plus globale permettant une vue d'ensemble de l'axe d'une politique. Cette complémentarité doit permettre de construire notre politique revendicative.

Le deuxième aspect de cette journée est aussi de tenir un annuaire disponible auprès de chacun d'entre nous et permettant de savoir si pour tel organisme il existe une représentation CGT.

Cette première journée d'échange a été positive déclinant la nécessité de renforcer le dialogue, y compris entre nous. Un rendez-vous annuel des élus et mandatés permettra de consolider la parole de notre syndicat, tout comme son efficacité dans un monde où la désinformation constante nuit gravement au débat et à nos revendications.



Les élus CGT de la polyclinique du Maine devant les tribunaux !!!

Lors des dernières Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) sur les salaires, le nouveau directeur de la polyclinique a refusé toute augmentation des salaires au motif « qu'il n'y avait pas d'argent ». Les élus CGT au CSE (Conseil Social et Économique) ont demandé, comme la loi les y autorise, une expertise sur les résultats comptables de l'entreprise.

La réponse ne s'est pas fait attendre : l'employeur les a assignés en référé pour dénoncer cette demande. Le TGI (Tribunal de Grande Instance) a tranché en faveur des élus.

Nous reviendrons plus en détail sur cette affaire dont les conclusions peuvent être utiles à tous les élus.

Suppression du Timbre Rouge, le Glas du Service Public Postal

Par Amélie BOISSON

NON, le timbre rouge, ce n'est pas qu'une question de couleur. L'annonce, par le PDG du Groupe La Poste, de la volonté de se débarrasser du timbre rouge est une atteinte au droit à la communication, droit constitutionnel rappe-
lons-le !

Pour tous, le timbre rouge c'est le timbre Prioritaire avec comme délai de distribution 24H, c'est aussi : l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire, peu importe la distance parcourue par votre lettre, le tarif prioritaire sera le même. C'est la péréquation territoriale et tarifaire.

Sans timbre rouge, la tournée quotidienne du facteur n'a plus lieu d'être, plus besoin de relevé les boîtes jaunes tous les jours, plus besoin de centre de traitement de proximité... Plus besoin de service public postal !

Et nous le savons tous, un territoire qui perd ses services publics devient un territoire sans attractivité économique...

Donc OUI, ce n'est pas une histoire de couleur, mais bien une conception « républicaine » touchant l'équité nationale. Les conséquences seront quant à elles supportées par l'ensemble de la société: perte d'emplois, fracturation technologique et territoriale. La CGT est totalement opposée à cette logique capitaliste et met des propositions en débat, tant sur les lieux de travail, qu'en direction des populations. Tous ensemble, il est possible de construire un service public postal du 21^{ème} siècle.



Élections CNRACL résultats en demi-teinte

Par Lynda SEGURA MAINGNÉ

Les résultats des élections à la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales) ont été publiés et commentés par la Fédération CGT de la Santé. La CGT reste la première organisation syndicale parmi ces catégories de travailleurs, mais le faible taux de participation doit nous questionner : au niveau national on peut constater que tous nos syndiqués n'ont pas voté.

Plus près de nous, les militants de la santé en Mayenne ont analysé les résultats sur notre département. La CGT en Mayenne est en troisième position derrière FO et la CFTD mais le nombre de votants dépasse le nombre de syndiqués dans la santé.

Ce constat conforte les positions de l'USD (Union Syndicale Départementale) santé : la décision a été prise de tenir une permanence CGT dans les

locaux du personnel de l'hôpital de Château Gontier.

Les présences des mois de mars et avril ont été remarquées et appréciées par les agents de l'hôpital. Les prochaines auront lieu les 25 mai et 29 juin de 12h à 15h à l'entrée des vestiaires. Si vous connaissez des agents de l'hôpital n'hésitez pas à les prévenir de notre présence.



EN BREF

Uber: Les travailleurs des plates-formes s'organisent.

Exploités depuis plusieurs années par les plates-formes UBER, DELIVEROO, FRICHTI, ces travailleurs, dont ceux de Laval, la plupart du temps sous statut d'auto-entrepreneur, s'organisent. Des décisions de justice ont confirmé le lien de subordination entre les plates-formes et les livreurs. Dans plusieurs grandes villes, ces travailleurs se sont organisés dans des syndicats CGT pour porter leurs revendications. Après une première action coordonnée sur le territoire au mois d'octobre 2020, ils restent mobilisés et s'organisent avec la CGT afin d'obtenir des garanties collectives pour l'ensemble des travailleurs des plates-formes.

Le théâtre de Laval occupé jusqu'à nouvel ordre

Depuis le mercredi 17 mars 2021 et « au moins jusqu'en juin », des artistes et intermittents du spectacle mayennais occupent le théâtre de la ville de Laval.

Ils demandent l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage, Une année blanche du nouveau calcul des indemnités chômage et que des décisions soient prises pour la réouverture des espaces culturels au public.

L'action mayennaise s'inscrit dans le mouvement actuel d'occupation des lieux culturels. Les artistes organisent sur le parvis du théâtre des temps forts et artistiques. Des Agoras permettent la mise en place de débats avec la participation des citoyens sur des thématiques sociales et de luttes. L'objectif des occupants est de sensibiliser le grand public aux difficultés que rencontrent le monde du spectacle et les intermittents.

L'action des artistes et des intermittents s'inscrit dans une convergence de lutte.

Faisons vivre la commune

En quelques semaines, entre mars et mai 1871, le peuple de Paris se soulevait pour la Commune, cette expérience inédite de République sociale et démocratique qui sera écrasée dans le sang.

Voici 150 ans, le 28 mars 1871, après plusieurs mois d'un siège épuisant et voulant empêcher qu'après la défaite face aux Prussiens et l'armistice, les troupes du gouvernement lui prennent ses canons, le peuple de Paris se soulevait. La commune de Paris n'aura duré que 72 jours, mais elle aura expérimenté un pouvoir du peuple par et pour le peuple au bénéfice des ouvriers et artisans, avant qu'Adolphe Thiers la massacre durant la semaine sanglante, du 21 au 28 mai.

De 1804 à 1870, la France a vécu principalement sous des régimes politiques plus ou moins autoritaires : 1er Empire, Restauration, Monarchie de Juillet, second Empire. Le régime républicain et la démocratie représentative n'ont été que des expériences passagères. Plus de la moitié des Parisiens vivent dans la pauvreté, même s'ils travaillent 11 heures par jour.

La naissance de la Commune est un concours de circonstances, d'un mouvement populaire spontané et inattendu. En juillet 1870, Napoléon Bonaparte déclare la guerre à la Prusse. Le 2 septembre, l'empereur capitule à Sedan. Le 17, la ville est encerclée par les Prussiens, qui entament un long siège. Le peuple a faim et froid. Le 18 janvier, l'empire allemand est proclamé et annexe l'Alsace et la Lorraine. Le gouvernement choisit la trahison et signe l'armistice le 28 janvier 1871. Le 8 février, les élections législatives donnent à l'assemblée une majorité

monarchiste. Très vite des mesures anti-démocratiques et antisociales se multiplient, comme la fermeture autoritaire de plusieurs journaux ou associations.

La population parisienne, lasse des guerres napoléoniennes, se veut patriotique et entend défendre la capitale. Des canons sont achetés pour la garde nationale. Des barricades se montent à Montmartre et Belleville. Le 10 mars, l'Assemblée migre à Versailles et le 17, Thiers décide de faire retirer par la troupe aux Parisiens leurs canons. Le 18 mars, après sommation, le général Lecomte ordonne de faire feu, les soldats crosses en l'air fraternisent à Montmartre avec la foule. Dans la journée, Paris se couvre de barricades tandis que Thiers fait arrêter Auguste Blanqui. Lecomte et un autre général, Clément-Thomas sont tués par la foule. La garde nationale assure le pouvoir jusqu'aux élections organisées le 26 mars, les « communards » les remportent aisément. Le Conseil, 92 membres, est représentatif des classes populaires : artisans, commerçants, professions libérales et ouvriers. Toutes les tendances politiques républicaines et socialistes sont représentées, jusqu'aux anarchistes.

Le 28, la Commune de Paris est proclamée, elle adopte symboliquement le drapeau rouge. Le 19 avril elle présente son programme dans sa « Déclaration au peuple français ». Le 16 mai, démolition de la colonne Vendôme, considérée comme symbole du despotisme impérial.

Malgré la menace militaire toujours à ses portes, la Commune tentera de faire vivre la démocratie et prendra de nombreuses mesures contre l'ordre ancien et se préoccupe d'améliorer la condition des prolétaires.

La vie politique est extrêmement riche et la population débat, propose et critique. La Commune entend réaliser l'aspiration du mouvement ouvrier pour la citoyenneté, les loyers, le chômage, les coopératives, l'assistance sociale, l'armée, la culture et vers un code du travail. Sur le chemin de l'émancipation des femmes, la commune marque une étape importante. La liberté de la presse est réaffirmée. L'enseignement est laïcisé. D'autres villes connaîtront à leur tour des insurrections, Marseille, Toulouse, Narbonne, Saint-Etienne, ...

Considérant La Commune comme une menace pour l'ordre bourgeois, Thiers ordonne la répression. En décidant d'écraser la Commune et de massacrer les communards, c'est l'ordre de classe de la bourgeoisie qu'il défend contre la République sociale en tentant de faire peur et d'éliminer les organisateurs du mouvement ouvrier naissant. Les Versaillais, s'alliant les troupes prussiennes, face à des combattants de la Garde nationale héroïques mais mal formés et organisés, et à des militants sans moyens sur les barricades, entre dans Paris le 21 mai et fusillent femmes, hommes et enfants. Les exécutions sommaires se

multiplient. On dénombre plusieurs dizaines de milliers de morts, tandis que les militants fusilleront à leur tour quelques dizaines d'otages parmi lesquels l'archevêque Georges Darboy. La semaine sanglante dure jusqu'à l'éradication des barricades et les fusillades au mur du Père Lachaise, qui deviendra « le mur des fédérés » le 28 mai.

Mais la répression durera plusieurs années, avec des dizaines de milliers d'arrestations, des jugements à la chaîne, la prison ou la déportation de milliers d'hommes et de femmes, notamment en Nouvelle-Calédonie, pour tenter d'empêcher toute contagion des projets de la Commune.

Cette insurrection et la violente répression qu'elle subit eurent un retentissement international important, notamment au sein du mouvement ouvrier et des différents mouvements révolutionnaires naissants. Ces mouvements furent précurseurs des idées révolutionnaires qui amenèrent le monde du travail à s'organiser pour défendre ses intérêts et à créer la CGT en 1895.



La fête du travail

Populairement appelée Fête du travail, le 1er mai est avant tout une Journée internationale de luttes. Son origine est liée à la revendication de la journée de 8 h portée le 1er mai 1886 par un vaste mouvement syndical américain mobilisant quelque 340 000 travailleurs. Le point d'orgue de cette lutte s'achève dans le sang le 4 mai avec le massacre de Haymarket Square à Chicago où la police tire pour tuer.

Le 1er mai devient alors un symbole. C'est en ce sens que la 11ème internationale socialiste, réunie à Paris en juillet 1889 à l'occasion du centenaire de la Révolution française, internationalise le 1er mai comme une journée de manifestation pour l'instauration des 8h de travail par jour. Pour rappel, à l'époque, les journées de travail sont de 12h par jour, parfois 15, sept jours sur sept dans des usines aussi austères qu'insalubres et des salaires indécents.

Ainsi, le 1er mai 1890 devient une journée de luttes pour les travailleurs et de craintes pour les états et leur bourgeoisie dans la plupart des pays.

Fourmies, ville textile du Nord de la France, renforcera ce jour symbolique au prix le plus lourd, celui du sang. Alors que la grogne gronde déjà par intermittence depuis 1886, le 1er mai 1891 est synonyme de lutte pour les travailleurs. Des tracts mobilisent la grève générale et annoncent le programme. Revendication des 8h journalières devant la mairie, pique-nique champêtre à midi et bal en soirée. Le mouvement de grève se veut

revendicatif, festif et sans violence, comme ailleurs en province. Malheureusement une série d'arrestations dès le matin du 1er mai engendre des débordements. La manifestation tourne au drame en fin d'après-midi quand, baïonnettes en avant, les militaires tirent sur la foule. 9 personnes sont tuées dont 2 enfants de 14 et 11 ans. C'est la fusillade de Fourmies.

A la création de la CGT



en 1895, la confédération poursuit année après année l'appel à cette mobilisation internationale et la revendication des 8 heures. **Le 1er mai 1906** fut particulièrement puissant. Le 10 mars de cette année-là, une catastrophe dans les mines de Courrières avait fait près de 1100 morts. L'indignation provoquée par cette catastrophe avait déclenché une grève des mineurs qui dura six semaines avec la revendication 8 heures, 8 francs. C'est lors de cette grève que Clémenceau allait mériter son titre de pre-

mier flic de France en envoyant des dizaines de milliers de soldats contre les mineurs du Nord.

Cette intervention de l'armée allait donner une nouvelle ampleur aux grèves du 1er mai 1906 qui se préparaient. La CGT lança le mot d'ordre « A partir du 1er mai 1906 on ne travaille plus que 8 heures ». La mobilisation s'annonçait particulièrement forte et la riposte de la bourgeoisie allait être à la hauteur : plus de 60000 hommes de troupe furent massés dans Paris. La répression fit deux morts et plusieurs centaines d'arrestations : de nombreux militants syndicaux furent jetés en prison mais les grèves continuèrent et pour tenter de désamorcer la lutte pour les huit heures, le gouvernement Clémenceau fit voter une loi sur le repos hebdomadaire obligatoire le dimanche.

Les journées de grève pour les 8 heures se poursuivirent malgré cela et cette année 1906 connue un nombre de journées de grève inégalée jusqu'en 1919.

Mobilisés sans relâche années après années durant près de 30 ans, les *travailleurs* obtiendront gain de cause le 23 avril 1919 par la ratification du sénat de la journée de 8 h. Le 1er mai 1936 sera marqué par la réunification de la CGT et de la CGTU. Ce sera le début de plusieurs semaines de grève qui aboutiront aux accords de Matignon : 40 heures, congés payés, élection de délégués du personnel...

C'est en 1947-1948 que le 1er mai est officialisé « Fête du travail » chômé et payé. Une victoire supplémentaire mais d'autres combats restent à venir.

C'est à lire

Pour d'autres jours heureux
La sécurité sociale de demain

Jean-François NATON

Un ouvrier ou employé à 13,5 années d'espérance de vie de moins qu'un cadre supérieur. Comment sortir de la précarité du travail et des revenus qui touchent des millions de personnes ?

Le système de santé, des hôpitaux aux EHPAD, est au bord de l'asphyxie. Que faire face à la perte d'autonomie des plus âgés ?

Vivre longtemps en mauvaise santé ne peut être une finalité. Il est nécessaire de redonner la priorité à la prévention pendant l'âge scolaire, au travail et au moment de la retraite.

Créée en 1946 avec la participation du mouvement syndical la Sécurité sociale est devenue pour la population une institution lointaine qui recueille des cotisations et verse des prestations. Remplacer ces cotisations par l'impôt en réduisant les niveaux de remboursement rendra la protection sociale plus vulnérable aux appétits des assureurs privés.

Il est urgent de démocratiser la Sécurité sociale et de permettre au monde du travail de la réinvestir. La création de maisons du travail et de la santé où s'expriment les besoins des assurés et s'organise la réponse des professionnels contribuerait à rapprocher les assurés de l'outil qu'ils financent. Cette action, orientée sur la prévention, permettrait de coordonner les actions des différentes branches de la Sécurité sociale (famille, maladie, vieillesse, accidents du travail-maladies professionnelles) et celles des mutuelles.



Rencontre Les artistes occupent le théâtre de Laval

Depuis le 17 mars 2021, le théâtre de Laval est occupé par des artistes, intermittents, techniciens et militants. Ce 1er mai 2021 correspond au 48ème jours de l'occupation du théâtre, le journal « Contact » a été à la rencontre de trois animateurs de ce mouvement. **Benoit Desnos** (Directeur technique en compagnie et membre du bureau national du syndicat national CGT des techniciens et administratif du spectacle et de la culture), **David Drouard** (danseur et chorégraphe) et **Sarah. L** (militante des luttes sociales)

Comment est né ce mouvement et Quelles en sont les revendications ?

Le mouvement vient des artistes et c'est à partir d'une réunion que tout a été déclenché. Au début, des citoyens ont décidé d'occuper le théâtre et l'exception de la Mayenne était une adhésion immédiate des artistes et intermittents du spectacle. Le but était que le théâtre redevienne ce qu'il devrait être. En plus de l'implication des artistes et intermittents, c'est l'organisation et le montage qui ont fait et qui vont faire durer le mouvement, nous n'avons pas encore pris la mesure de la signification historique de la situation dans laquelle nous sommes plongés.

Les revendications étaient essentiellement la réouverture des lieux, le report de l'année blanche et l'abrogation de la réforme du chômage. Un conflit politique incarne toujours un peu plus que lui-même. Il met en jeu des affects, des idéologies qui sont branchés sur une conception générale de la vie et de l'éthique. Et la lutte que nous menons tous ensemble a pour enjeu un conflit de civilisation, l'affirmation d'une autre idée de la vie, celle d'une civilisation

rationnelle, de la joie et des loisirs, des jours heureux et de la non-répression, du lien social et de la libre parole.

Comment la population lavalloise en particulier et mayennaise en général perçoivent ce mouvement ?

Ce mouvement est un pied de nez à tous les gens qui pensent que tout est argent. Tout le monde a compris cette situation ubuesque qui permet à chacun de nous d'avoir la liberté d'aller acheter des lacets pour ses chaussures ou des tournevis pour bricoler, et « au même temps » d'être privé de la liberté d'avoir accès à un lieu culturel.

Les animations que les artistes et intermittents présentent sur le parvis du théâtre ne sont pas une programmation culturelle, ce sont des déclarations. Il y a un black-out médiatique total sur notre mouvement.

Aujourd'hui, si on ne parle pas de nous, ce n'est pas anodin. La peur d'une explosion sociale et la réappropriation de cette liberté muselée, au-delà des restrictions de la crise sanitaires, détournent le regard des pouvoirs publics et ses instruments d'asservisse-



ments. La population adhère complètement à ce mouvement et décide d'y aller un peu plus loin. Le mouvement actuel d'occupation des théâtres est le lieu d'une lutte civilisationnelle. Mais son importance vient aussi du fait qu'il porte dans sa constitution des valeurs de solidarité et de justice.

Il lie, en effet, une mobilisation contre les réformes de l'assurance chômage et une bataille contre la précarisation du secteur culturel et du régime des intermittents. Il ne s'agit pas pour le monde de la culture de faire un éloge naïf de la culture, mais de faire des lieux culturels les bases arrière d'une lutte qui se mène aussi pour les autres.

Quelles sont les thématiques abordées dans l'organisation des Agoras sur le parvis du théâtre ?

L'agora est une organisation populaire qui est né au même temps que la démocratie. C'est ce qu'on peut appeler aujourd'hui, la démocratie directe et citoyenne. C'est une organisation horizontale qui permet ce besoin d'échanger, de libérer la parole et d'émettre des réflexions sur

notre mode vie. Cette organisation nous permet aussi de sortir des échanges d'une assemblée générale classique. Les thématiques abordées sont diverses et variées. Il faut que la peur change de camp en libérant la parole, prendre du recul et organiser des ripostes. Le chômage, la précarité, le logement, les sans-papiers, l'accès aux soins, la violence faite aux femmes ... sont quelques thématiques abordées.

La mise en place d'une « urne des colères » nous révèlent des silences assourdissants et des souffrances sociales pesantes. Pour mesurer l'importance de ce mouvement, il faut l'exporter dans les quartiers, auprès des personnes oubliées et broyées par un système social sélectif et injuste.

Ce mouvement est une lutte où la culture ne se célèbre pas elle-même elle doit devenir un instrument d'émancipation qui prend en charge des plaintes et apporte des solutions aux plus dominés et aux plus démunis pour créer un monde solidaire.

Par Nouredine SLIMANI

